

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 13 novembre 2018

CP2018\_11\_6  
id. 4246

*L'an deux mille dix huit, le treize novembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. BEQ, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. ASTRUC (pouvoir à M. MARDEGAN), M. BESIERS (pouvoir à Mme MAURIEGE), Mme CABOS (pouvoir à Mme DEBIAIS), M. HENRYOT (pouvoir à Mme JALAISE), Mme RIOLS (pouvoir à M. HEBRARD)*

*Nombre de membres de la Commission Permanente : 19*

*Quorum : 10*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

### **INTERVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Par délibération du 5 avril 2017, l'Assemblée départementale a fixé l'intervention de la collectivité visant les surcoûts techniques et architecturaux dans le cadre de la production de logements sociaux en priorisant ses aides en faveur des logements PLAI à hauteur de 2 500 euros/logement, plafonnée à 10 logements sous

réserve que le Conseil départemental ait été associé en amont au projet de construction ou d'acquisition.

Tarn et Garonne Habitat sollicite dans ce cadre l'aide départementale pour cinq dossiers relatifs à des opérations financées dans le cadre des crédits délégués Etat au titre des programmations 2016 et 2017:

### Programmation 2017

Opérateurs	Communes	Opérations	n° progos	Travaux	Subventions
TGH	Orgueil	Vieux village acquisition amélioration de 3 logements dont 1 PLAI	LOG 04283/FHAB	Mise aux normes électrique Mise en sécurité	2 500 €
TGH	Moissac	16 Rue du pont Acquisition-amélioration de 11 logements dont 3 PLAI	LOG 04253/FHAB	Mise aux normes électrique et incendie	7 500 €
TGH	Castelsarrasin	Place de la liberté acquisition-amélioration de 5 logements dont 2 PLAI	LOG 04254/FHAB	Mise aux normes électrique et menuiseries	5 000 €
TGH	Albias	Impasse Taurines acquisition-amélioration de 3 logements dont 1 PLAI	LOG 04513/FHAB	Mise en sécurité et réparation toiture	2 500 €
<b>TOTAL</b>		7 PLAI soit 2 500 € x7			<b>17 500 €</b>

### Programmation 2016

Opérateur	Commune	Opération	n° progos	Travaux	Subvention
TGH	Montauban	Acquisition amélioration de 2 logements PLUS 4/6 rue salengro	LOG 04768/FHAP	Désamiantage travaux d'économie énergie et accessibilité	7 620 € (3810 € x2)

Ces subventions seront prélevées sur la ligne budgétaire suivante :

**article 2041782, sous-fonction 72 (FHAB)**

* Autorisation de programme 2018	17 500 €
* Engagement à la présente commission	17 500 €
* Disponible	0 €

**article 2041782, sous-fonction 72 (FHAP)**

* Autorisation de programme 2018	7 620 €
* Engagement à la présente commission	7 620 €
* Disponible	0 €

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du Conseil départemental du 5 avril 2017 modifiant l'intervention de la collectivité en faveur des logements PLAI sur le territoire de délégation du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve à Tarn-et-Garonne Habitat, l'attribution d'une subvention globale de 25 120 € (17 500 € au titre de la programmation 2017 et 7 620 € au titre de la programmation 2016) dans le cadre de la politique départementale pour la production de logements sociaux selon le détail figurant ci-dessus ;
- Précise que ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 2041782, sous-fonction 72 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC